



le meilleur
de l'Europe
dans vos
projets

eurêka21

ExTra ! Exchange Traditions : Immigration, multiculturalisme et coopération européenne en musique !

« ExTra ! Exchange Traditions » est un projet européen s'inscrivant dans le programme Culture 2000. Porté par le Conseil européen de la musique (EMC), le projet réunit sept partenaires du monde musical et culturel d'Autriche, de Grèce, de Belgique, d'Italie et de France. Son but est de promouvoir les traditions musicales des populations migrantes en Europe par l'échange et l'interculturalité. De 2006 à 2009, spectacles, concerts, ateliers artistiques et tables rondes se succèdent pour nous offrir le meilleur de l'Europe multiculturelle.

A Rome, des concerts réunissent sur scène des artistes originaires du Nigeria et du Sri Lanka. En Auvergne, des musiciens hongrois et la communauté tzigane locale partagent leurs concerts. Une académie estivale ouvre les portes des traditions musicales arabes, africaines et transylvaniennes aux étudiants de toute l'Europe. La Fondation internationale Yehudi Menuhin propose séminaires et ateliers sur les musiques vertes au cœur de la nature finlandaise. Pour clôturer le tout : une conférence finale à Athènes sur la dimension musicale de l'immigration et du multiculturalisme, et la publication de Music In Motion, une analyse comparée des musiques traditionnelles d'Europe. Diversité et échanges sont bien les maîtres mots

Simone Dudt, coordinatrice du projet Extra à l'EMC et Christos Carras, directeur de la fondation Theocharakis et représentant de l'Ensemble grec « en Chordais » partenaire du projet, nous livrent leurs regards et impressions sur un projet EXTRAordinaire !

Eurêka 21 : Comment le projet et le partenariat sont-ils nés ?

Simone Dudt, EMC : Le rôle de l'EMC est de participer à des conférences, à des échanges et de faire vivre les réseaux culturels sur le thème de la musique. Nous sommes à l'affût des nouveautés, des réflexions et des tendances. Nous avons ciblé notre projet sur le multiculturalisme et les musiques traditionnelles car ce thème était dans l'air. Le projet est né à l'EMC. Nous avons publié un appel à propositions auprès de nos partenaires et contacts en leur expliquant le cadre et les objectifs du projet.

Christos Carras, En Chordais : De manière générale, le projet Extra est tout à fait en ligne avec les actions et préoccupations de En Chordais. L'idée de travailler sur les traditions en tant que telles, mais aussi en tant que vecteur important du multiculturalisme en Europe nous a beaucoup plu. Nous avons déjà rencontré les partenaires du Conseil Européen de la Musique lors d'une conférence dans le cadre



le meilleur
de l'Europe
dans vos
projets

eurêka21

d'un précédent projet Culture dont En Chordais était le coordinateur. Nous avons aussi des contacts avec la Cité de la Musique à Paris et la fondation italienne Donne in Musica. Certains partenaires nous étaient déjà familiers, on appréciait leur travail.

E21 : Comment avez-vous réparti les rôles entre les partenaires ?

SD : L'appel à projet stipulait que chaque partenaire prenait en charge une activité dans le cadre d'Extra, dont il aurait la responsabilité. Le grand avantage de la coopération est que vous avez des partenaires sur place, ce qui vous permet d'être au plus près du public que vous ciblez. Par exemple, l'Association Nationale Cultures et Traditions de Gannat en Auvergne a mis en place des ateliers artistiques, des spectacles et concerts autour de la culture tzigane. Pour cela, ils avaient des contacts directs avec la communauté tzigane, car envoyer une lettre d'invitation officielle ne suffit pas. Sans ces contacts locaux grâce à nos partenaires, le projet Extra aurait échoué.

CC : Chacun d'entre a apporté sa contribution spécifique, selon ses compétences. La structure du projet reflète le savoir-faire de chaque partenaire. La Cité de la Musique par exemple a une très grande expertise dans toutes les actions éducatives. Pour nous, En Chordais, la conférence finale est le genre d'actions que nous avons déjà montées plusieurs fois par le passé, la façon de faire nous était connue. Autre exemple : le centre Mica, en Autriche, travaille beaucoup sur le développement de supports numériques pour la musique. Le fait de constituer un forum multinational en soi est difficilement réalisable par un organisme local, en ce sens, la coopération transnationale apporte une véritable valeur ajoutée.

E21 : Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

SD : Le travail administratif avec la rédaction des rapports pour la Commission européenne est la partie la moins agréable. Les contrats sont difficiles à comprendre pour quelqu'un dont l'anglais n'est pas la langue maternelle. Par exemple, nous nous sommes rendus compte in extremis que nous n'avions pas suffisamment de dépenses justifiées pour recevoir le deuxième paiement des fonds européens. Nous avons dû refaire toute notre comptabilité à la dernière minute, ce qui a été beaucoup de stress !

CC : Un projet européen n'est pas forcément plus compliqué qu'un partenariat national. Bien sûr, il y a des complexités dues à la distance, ou aux différentes manières de faire. Mais ce n'est pas une question de culture. C'est une question de partenaire et des ressources qu'il met en œuvre pour le projet.



le meilleur
de l'Europe
dans vos
projets

eureka21

E21 : Quelles sont vos recommandations pour réussir un projet de coopération transnationale ?

SD : En tant que coordinateur, le moment crucial est le choix des partenaires. Nous les connaissons déjà et nous savions qu'il était possible de leur faire confiance. Nous n'aurions pas envisagé un partenariat avec un organisme dont nous n'aurions jamais entendu parler. Dans notre appel à proposition, nous donnions les grandes lignes du projet, et nous leur demandions de faire des propositions d'actions concrètes qu'ils prendraient en charge. Nous les avons choisis selon leurs propositions. Il ne faut pas être trop strict et laisser une marge de manœuvre aux partenaires dans la mise en œuvre du projet. Mais il faut aussi que la communication soit permanente entre les partenaires. Il est nécessaire de mettre en place dès le début un comité de pilotage qui sera le cadre institutionnel des échanges et de l'implication des partenaires.

CC : Il faut une compatibilité entre les partenaires, qu'ils puissent investir les moyens et les ressources humaines et financières au niveau requis pour que le projet tourne à un régime suffisant. Il faut laisser du temps et du budget pour des rencontres physiques entre les partenaires. Evidemment, les déplacements coûtent cher et souvent, on est tenté de faire moins de rencontres pour laisser plus de budget aux actions et productions. Mais au vu de notre expérience, il est très important d'avoir des rencontres de coordination entre les partenaires.

E21 : Les trois mots de la fin ?

SD : Diversité et Dialogue en Europe. Ce sont les trois mots qui expriment le mieux ce qu'on a essayé de faire.

CC : Bien sûr, c'était un projet « Extra » ! Je dirais aussi « Intrigant ». Il n'était pas si évident que l'on puisse élaborer une politique culturelle commune. Et pour finir « Enrichissant ».

*Propos recueillis par Zita Tugayé
Le 3 juillet 2009*